



Assurance d'hospitalisation

# Hospital Day Comfort

## Interventions ambulatoires

Trois bonnes raisons de choisir Hospital Day Comfort



Confort et intimité maximums également pendant une intervention ambulatoire



Médecine de pointe, libre choix de l'hôpital et du médecin (y compris les médecins-chefs)



Un conseiller attitré avant et après l'intervention

**sanitas**

Les interventions médicales sont de plus en plus souvent réalisées en ambulatoire, et comme les patients quittent l'hôpital ou la clinique le jour même, les prestations de l'assurance d'hospitalisation classique ne s'appliquent pas. Hospital Day Comfort comble cette lacune.

Des avantages tels que le choix d'une clinique appartenant à un réseau renommé, l'accès rapide à des spécialistes, le traitement par des médecins de renom ainsi qu'un maximum de confort et d'intimité sont également centraux en cas d'intervention ambulatoire. Commencez votre journée à la clinique en toute sérénité et bénéficiez des meilleurs soins. Nous proposons aussi des possibilités d'hébergement et sommes à vos côtés pendant votre rétablissement, avec une prise en charge des frais de garde pouvant aller jusqu'à 1000 francs par exemple.

## Aperçu des prestations

Prestations	Assurance de base Tous les modèles	Interventions ambulatoires Hospital Day Comfort
<b>Traitements aigus ambulatoires</b>		
Libre choix du médecin	Spécialistes reconnus dans toute la Suisse	Libre choix du médecin, y compris des spécialistes et médecins à haut poste, tels que les médecins-chefs ou chefs de clinique, dans tous les hôpitaux partenaires reconnus par Sanitas en Suisse.
Confort et intimité	Zone de réveil à plusieurs lits	Zone de réveil confortable et privée, avec repas
Prestations innovantes	-	CHF 5000.- au max. par année civile selon la liste des hôpitaux partenaires reconnus de Sanitas et ainsi que leurs prestations Sont assurés des procédures diagnostiques et thérapeutiques innovantes, les moyens auxiliaires et implants.
<b>Frais de voyage</b>		
Trajets aller et retour	-	CHF 500.- au max. par intervention, CHF 1000.- au max. par année civile Prise en charge des frais effectifs de déplacement en transports publics, taxis ou par d'autres prestataires de services de transports, ainsi que par des moyens privés, y compris les frais de stationnement le jour avant, pendant et après l'intervention.
Nuitée	-	CHF 500.- au max. par intervention, CHF 1500.- au max. par année civile Prise en charge de la nuitée et du repas à l'hôtel ou dans l'hôpital partenaire avant et après l'intervention (y compris pour la personne accompagnatrice).
<b>Aide-ménagère et assistance</b>		
Aide-ménagère et livraison de repas	-	CHF 60.- au max./jour, CHF 1800.- au max. par intervention L'aide-ménagère comprend le ménage, les courses, la cuisine, la lessive, le repassage ainsi que l'entretien du jardin ou des plantes sur prescription médicale, pendant un maximum de 30 jours avant et/ou après l'intervention, ainsi que la livraison de repas pendant un maximum de 14 jours après l'opération.
Prestations de garde et d'encadrement	-	CHF 1000.- au max. par intervention, CHF 2000.- au max. par année civile Sont assurés pendant 30 jours au max. avant ou après l'intervention: - la garde d'enfants (CHF 400.- au max.) - l'encadrement des personnes nécessitant des soins (CHF 1000.- au max.) - la garde d'animaux domestiques (CHF 200.- au max.)

Les montants mentionnés sont des montants maximaux et sont valables par année civile, sauf mention contraire. Seules la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et les ordonnances y relatives ainsi que les conditions générales d'assurance (CGA) et les conditions complémentaires (CC) de Sanitas font foi pour le versement des prestations.

## De précieux services

### Un conseiller attitré

Un interlocuteur personnel vous accompagne dans le cadre de l'intervention en organisant des prestations supplémentaires (comme l'aide-ménagère, le second avis médical, etc.) et en vous aidant pour les démarches administratives.

### Un second avis médical

Si vous doutez du diagnostic ou du traitement à suivre, votre conseiller personnel sera heureux d'organiser pour vous un second avis médical indépendant.

### Plus vite chez un spécialiste

Grâce au service Priority Access, vous obtenez un rendez-vous chez un spécialiste dans un délai de cinq jours seulement si vous devez subir une intervention ambulatoire.